

Libération de tous les enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne



Du 17 avril au 27 mai 2017, plus de 1 600 prisonniers politiques palestiniens ont fait la grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de détention inhumaines ainsi que la détention administrative. Ce mouvement de grève a reçu un important soutien en France et au niveau international. Les récentes prises de position de D. Trump concernant le statut de Jérusalem et le plan de paix qu'il entend imposer aux Palestiniens ne peuvent qu'alimenter la colère et la frustration de ces derniers. La seule réponse de l'armée israélienne aux manifestations de dénonciation de ces prises de position est la répression, qui a déjà causé la mort de plusieurs personnes. Des centaines d'autres ont été arrêtées et condamnées. Parmi elles, des enfants mineurs, dont certains risquent des peines très lourdes pour s'en être pris à des soldats israéliens.

Chaque année, environ 700 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans de la Cisjordanie occupée sont poursuivis par les tribunaux militaires israéliens après avoir été arrêtés, interrogés et détenus par l'armée israélienne. L'accusation la plus répandue contre les enfants est le jet de pierres, un crime passible de 20 ans de prison. Depuis 2000, plus de 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés et ils sont aujourd'hui plus de 300 à être détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables et en totale violation de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Dans la pratique, devant les tribunaux militaires, il n'y a pas de procédure d'interrogatoire spéciale pour les enfants détenus par l'armée israélienne, ni d'avocat ni même de membre de la famille lorsqu'un enfant est interrogé. La majorité des enfants déclarent avoir subi des mauvais traitements et avoir été contraints de faire des aveux lors de leurs interrogatoires. Les mauvais traitements utilisés par les soldats israéliens lors de l'arrestation et de l'interrogatoire d'un enfant incluent généralement des gifles, des coups, des coups de pied et des poussées violentes. Les enfants palestiniens sont également régulièrement maltraités verbalement. Malgré les recommandations du Comité des Nations Unies contre la torture de mai 2009 selon lesquelles les interrogatoires devraient être enregistrés sur vidéo, aucune disposition n'a encore été promulguée.

Alors que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant définit un « enfant » comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans », selon l'ordre militaire israélien 132, les tribunaux israéliens ont déjà jugé et condamné des enfants palestiniens âgés de 16 ans et plus en tant qu'adultes. En comparaison, la législation juvénile définit les enfants israéliens comme âgés de 18 ans ou moins. Qui plus est, la peine d'un enfant palestinien est décidée en fonction de son âge au moment de la condamnation, et non au moment où l'infraction alléguée a été commise. Ainsi, un enfant qui est accusé d'avoir commis une infraction alors qu'il avait 15 ans, sera puni comme un adulte s'il a atteint l'âge de 16 ans lors de son jugement.

Les forces d'occupation israéliennes poursuivent leur politique d'arrestation d'enfants palestiniens, refusant la protection qui leur est reconnue par plus de 27 conventions internationales.

Les forces d'occupation israéliennes arrêtent systématiquement les enfants palestiniens et mènent une politique de punition collective en organisant des campagnes d'arrestations. Elles exploitent l'arrestation des enfants dans le but de les recruter comme informateurs et afin de racketter leur famille financièrement en les forçant à payer de lourdes amendes pour obtenir leur libération. L'arrestation d'enfants a un impact destructeur sur le niveau de santé mentale des enfants, entraînant souvent l'abandon scolaire de ceux-ci.

Nous, associations, organisations politiques, syndicats, citoyens, dénonçons la poursuite par l'occupant israélien de l'emprisonnement, de la torture et des mauvais traitements envers les enfants palestiniens. Le gouvernement français doit intervenir auprès du gouvernement israélien pour mettre fin à cette situation.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les enfants palestiniens emprisonnés dans les geôles israéliennes.

Appel à l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes: Forum Palestine Citoyenneté ; Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine.

Premiers signataires:

Union d'Associations et d'Institutions Palestinienne en France (l'Association des Palestiniens en France-AL JALIYA) - Organisation Femmes Égalité - Association France Palestine Solidarité (AFPS) National - AFPS Paris Sud - AFPS Paris 14-6 - AFPS Nord-Pas de Calais - Evry Palestine, comité local AFPS - AFPS 65 - AFPS Villeneuve d'Ascq - AFPS Beauvais - AFPS - groupe de Pau - AFPS ville de Nanterre - AFPS Ardèche-Drôme - Association France

Palestine Solidarité de l'Hérault (34) - - Front Populaire de Tunisie - section France Nord - CADTM FRANCE - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti communiste français (PCF) - MRAP - MRAP Rennes - Union des Jeunes Révolutionnaires - Ile-de-France - Amitié Palestine Solidarité - Parti des travailleurs de Tunisie (PT) - Parti socialiste (Tunisie) - CICUP (Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes) - Ensemble - ATTAC France - EELV - EELV Ile de France - Union Juive Française pour la Paix - ACDA (Agir pour le Changement et Démocratie en Algérie) - La Courneuve-Palestine - COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN - Ecologie Sociale - Réseau Sortir du colonialisme - FTCT (Fédération des tunisiens pour une citoyenneté des deux rives) - CAPJPO– EuroPalestine - CVPR PO (Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche Orient) - Evry Palestine, comité local AFPS - AURDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine) - La Campagne unitaire IDF pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah - PCF 13e - L'Association des Marocains en France (AMF) - CEDETIM réseau IPAM - MRAP (Fédération de Paris) - Fondation Frantz Fanon - La Campagne BDS France - Le Mouvement de la Paix - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Collectif Communiste Poley (France) - L'union syndicale Solidaires - Parti de Gauche - Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains au Sahara occidental (CORELSO) - Association Femmes Plurielles - Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT) - Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT) - Parti de Gauche 65 - Palestine Libre Haute Marne - Comité local du MRAP de Dijon - Association Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture (REMCC) - Association Couserans-Palestine (09) - MRAP Gironde (33) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association jeunes palestiniens en chemin d'Annemasse - International Solidarity Movement France (ISM-France) - Charente Palestine Solidarité - Generation.s - Collectif Palestine nord Essonne - la Voie Démocratique/Maroc - Femmes en noir / Strasbourg -

Personnalités et Artistes :

Monique Cerisier Ben Guiga, Sénatrice honoraire - Rachid Koraichi, Artiste Plasticien - Titi Robin, artiste - Esther Benbassa, sénatrice EELV - Laurence Cohen, sénatrice (groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste) - Jacques Tardi (Dessinateur) - Dominique Grange (Chanteuse) - Marie José Mondzain (philosophe) - Claudine Baschet, comédienne - Mireille Fanon-Mendès-France présidente de la Fondation Frantz Fanon - Annie Lahmer, conseillère régionale EELV Ile-de-France - Jacques Boutault, maire EELV 2ème arrondissement de Paris - Jacques Gaillot, Évêque de Partenon - Marie Montolieu (présidente Fédération de Paris du MRAP) - Christophe Oberlin, Professeur de médecine - Claire Monod, député EELV - Dr Abraham Behar, membre fondateur de l'ancienne association médicale franco-palestinienne - Gérard Kerforn, président de la Fédération du MRAP des Landes - Pierre Mairat, avocat - Patrick Kamenka, journaliste - Alima Boumediene-Thiery, avocate - Jérôme Gleizes, universitaire, conseiller de Paris EELV - Véronique Lamy, porte parole nationale du PCOF -Renée le Mignot, coprésidente du MRAP - Madjid Messaoudene, conseiller municipal à Saint-Denis - Marguerite Rollinde, militante associative - Mohamed Boulaich, acteur politique, Maroc - Rudi Barnet, Expert Audiovisuel, Ancien Directeur du Festival de Cinéma de San Sebastian - Bernard Passat, cinéaste - Marie Noëlle Lombardmembre de l' ACAT - France et de Nord- Essonne - Mohamed Bahr, Artiste musicien - Gilles Houdouin, conseiller régional (Normandie) - Henri Pouillot, président de "Sortir du colonialisme" - Jean-Paul Le Marec, ingénieur agronome - Bruni Baret (chercheur CNRS) - Benoît Martin, secrétaire Union Départementale CGT Paris - Aline Pailler,

journaliste, ex-députée européenne - André Rousseau, Véronique Vilmont, Co-présidents du MRAP33 - Alain Faliu, Mrap, Comité local de Lille - Mireille Rumeau, présidente ISM-France - Patrick Alexanian, conseiller municipal à Bagneux - Pierre Krausz, universitaire Limoges - Jean-François Quantin, professeur retraité Metz - Bernadette Hétier, interprète de conférence - Françoise Thoumas, professeur retraitée Nantes - Ernest Pignon-Ernest, artiste plasticien - Jean-Pierre Bibring, astrophysicien - Ana Azaria, Présidente organisation de Femmes Egalité - Yves Goaër, président de l'AFPS groupe de Pau - Moncef Chahed, responsable du groupe de travail prisonniers de l'AFPS - Monique Étienne, journaliste, AFPS 04 - Nils Andersson, ancien éditeur, militant anticolonialiste - Librairie « le point du jour » - Alain Massé, producteur, ancien directeur général de Radio France

Pour signer l'appel, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :

assocoordpalestiniennes@gmail.com